CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E105581** **VALABLE JUSQU'AU** **04/12/2025**

ÉDITÉ LE 07/10/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 06/09/2010

Forme juridique : SARL

Capital : 5 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC RENNES 2010B01244

Siret : 523 653 376 00013

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :
GAN 131382963

Assurance Responsabilité Civile :
GAN 131382963

Situation fiscale et sociale : A jour au 16/07/2024

Raison sociale : COUAPEL PLOMBERIE CHAUFFAGE

25 RUE DES FOUGERES
35230 ORGERES

Téléphone : 0686505136 **Fax :** 02 22 44 56 63

Portable : 0686505136

Responsabilité légale :
COUAPEL DOMINIQUE GÉRANT

Site Internet : www.couapel-plomberie.com/

E-mail : d.couapel@gmail.com

Effectif moyen : 1 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 219 000 **Tranche de classification :** CA1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel	1	28/10/2022
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2		27/09/2024
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT

AGENCE DE RENNES
PARC MONIER - IMMEUBLE CASSIOPEE
167 RUE DE LORIENT
35000 RENNES

Version 01-2024

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E105581** **VALABLE JUSQU'AU** **04/12/2025**

ÉDITÉ LE **07/10/2024**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 06/09/2010
Forme juridique : SARL
Capital : 5 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC RENNES 2010B01244

Siret : **523 653 376 00013**
Code NACE : 4322A
Numéro caisse de congés payés :
Assurance Responsabilité Travaux :
GAN 131382963
Assurance Responsabilité Civile :
GAN 131382963

Situation fiscale et sociale : A jour au 16/07/2024

Raison sociale : **COUAPEL PLOMBERIE CHAUFFAGE**

25 RUE DES FOUGERES
35230 ORGERES

Téléphone : 0686505136 **Fax :** 02 22 44 56 63
Portable : 0686505136

Site Internet : www.couapel-plomberie.com/
E-mail : d.couapel@gmail.com

Responsabilité légale :
COUAPEL DOMINIQUE GÉRANT

Effectif moyen : 1 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	28/10/2022
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	27/09/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	09/12/2022
o Chauffe-Eau Thermodynamique	09/12/2022

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT
Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT
AGENCE DE RENNES
PARC MONIER - IMMEUBLE CASSIOPEE
167 RUE DE LORIENT
35000 RENNES

Version 01-2024

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.